

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 143 (2017)
Heft: 21: Intelligence artificielle

Artikel: Caserne des Vernets : entretiens croisés avec les lauréats du MEP pour les îlots de logements : Interview
Autor: Grisel, Julien / Lecoultrre, Cyril / Delefortrie, Bernard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-736784>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Caserne des Vernets: entretiens croisés avec les lauréats du MEP pour les îlots de logements

La modernisation de Genève se poursuit à grands pas. Il y a quelques mois, nous présentions les résultats du concours d'idées pour le réaménagement de la Rade; aujourd'hui, nous nous penchons sur l'opération de logements la plus importante de ces dernières décennies: la transformation de la caserne des Vernets.

Julien Grisel (bunq), Cyril Lecoultre (bunq), Bernard Delefortrie (GD architectes),
Jean-Paul Jaccaud (Jaccaud Spicher architectes associés), Rolf Seiler (LRS architectes)
Propos recueillis par Yony Santos, espazium.ch

Basé sur le concours d'architecture pour la caserne des Vernets remporté en 2015 par le bureau lausannois FHV architectes en collaboration avec l'Atelier Descombes Rampini à Genève, le mandat d'études parallèles lancé par le groupe d'investisseurs ENSEMBLE¹ portait sur la définition typologique des deux îlots de logements. Il s'agissait pour les dix équipes d'architectes invitées de donner vie et usage à une forme préétablie et d'y aménager plus de 1200 appartements (1500 pour l'ensemble du PLQ) selon les besoins et les spécificités des sept maîtres d'ouvrage engagés sur cette macro-opération d'habitat collectif.

Après deux ans de préparation des bases du concours et plusieurs mois de jugement, le collège d'experts a fait un choix quasi unanime² et radical en retenant deux projets ouvertement contrastés pour chacune des deux pièces urbaines qui composent une partie de l'ensemble bâti du futur quartier des Vernets. L'îlot A situé à proximité de l'avenue des Acacias est confié au duo valdo-neuchâtelois GD architectes/bunq SA, tandis que l'îlot B proche de l'Arve

revient à l'équipe genevoise Jaccaud Spicher architectes associés/LRS architectes. Paradoxalement, ces deux équipes ont été les seules à s'associer en binôme pour répondre en amont à l'imposante charge programmatique du concours.

En dépit de cette complexité, les deux équipes lauréates ont dû redoubler d'inventivité pour trouver les marges nécessaires à la concrétisation d'un habitat collectif de qualité inséré dans une forme urbaine préétablie. Ainsi, si l'intuition du groupe GD/bunq s'est portée sur les espaces communs au service des futurs habitants, la conviction du groupe JSAA/LRS s'est concentrée sur la définition des espaces plus intimes et introvertis de la vie privée. Face au modèle évolué d'habitat communautaire proposé par l'équipe GD/bunq, le groupement JSAA/LRS présente une solution classique mais sophistiquée. Deux façons fort différentes d'expérimenter le logement et de concevoir la vie en collectivité qui apportent la diversité et la flexibilité recherchées génétiquement pour l'ensemble du quartier Praille-Acacias-Vernets (PAV).

Espazium.ch a rencontré séparément les deux équipes lauréates et croisé les sujets qui ont déterminé l'hétérogénéité de ce mandat d'étude d'exception.

Pourquoi vous êtes-vous associés ?

GD/bunq: Notre association est le fruit d'une rencontre fortuite lors d'un voyage d'étude professionnel il y a environ une année. Nos discussions ont mis

en évidence une sorte d'affinité commune quant à la manière d'aborder l'architecture. Puis, quand l'occasion s'est présentée avec l'invitation à participer à ce mandat d'étude, nous l'avons intuitivement saisie pour établir une première collaboration avec le bureau nyonnais bunq.

JSAA/LRS: Depuis quelques années, nous travaillons en parallèle sur une opération de logements pour les communaux d'Ambilly. Lors des ateliers de travail, nos échanges avec le bureau LRS ont construit une approche similaire quant à la réflexion portée pour l'ensemble du quartier. Dès lors et au vu de la taille du concours pour les bâtiments à cours des Vernets, il nous semblait plus judicieux d'y participer en équipe et d'établir un premier partenariat avec le bureau LRS.

Comment vous êtes-vous organisés ?

GD/bunq: Nos expériences passées lors de collaborations similaires nous ont montré qu'il était plus efficace que l'un des mandataires prenne en main le projet dès le départ. Ce fut le cas du bureau bunq, chargé de développer les hypothèses de travail initiales. Evidemment, des discussions hebdomadaires ont été mises en place et chaque semaine nous nous retrouvions pour des critiques à table.

JSAA/LRS: Au départ, nous avons porté des réflexions communes pour l'ensemble du quartier qui ont vite abouti à des conclusions très similaires. Voyant que le postulat de base et l'approche étaient identiques,

¹ Le groupe «Ensemble», lauréat de l'appel à investisseur lancé par l'Etat de Genève en 2015 est composé des membres suivants: Fondation de la Ville de Genève pour le Logement Social (FVGLS) / Coopérative de l'habitat associatif (CODHA) / Société Coopérative d'Habitation Genève (SCHG) / Caisse de Prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG) / Mobilière Suisse Société d'assurances SA / Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle (CIEPP) / Coopérative de logement pour personnes en formation (CIGUE) / Swiss Life AG.

² A l'exception d'un membre du collège d'experts, l'ensemble du collège a voté favorablement pour cette répartition. Voir rapport du jury: www.espazium.ch/traces/competition/view/55

chacun d'entre nous s'est concentré sur un îlot et chaque semaine nous partageons nos avancements avec l'autre équipe. Le fruit de nos multiples discussions n'a fait qu'affiner le projet dans son ensemble.

Quelle attitude avez-vous adoptée face au plan localisé de quartier imposé ?

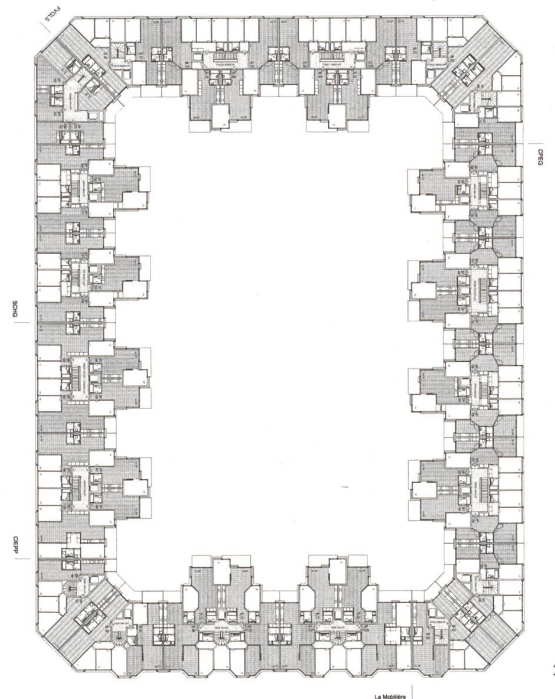
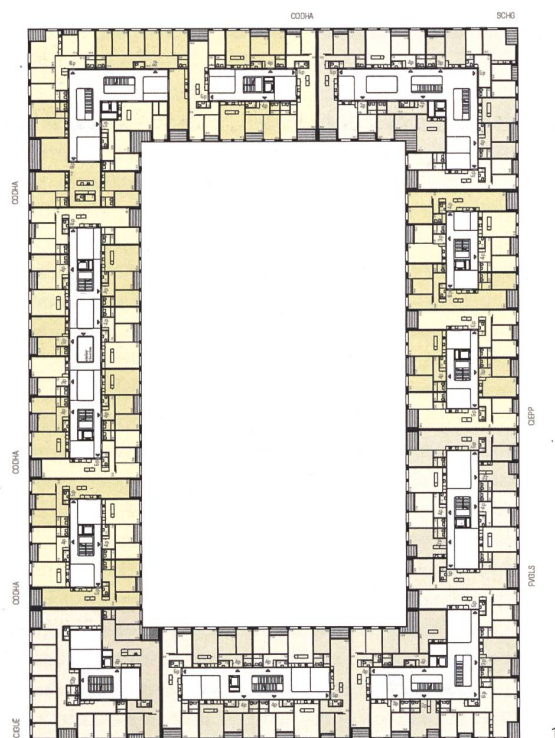
GD/bunq: Le PLQ établi en amont s'est révélé un grand avantage dans le cadre de ce concours. Il garantit la forme urbaine du projet et les qualités spatiales des espaces publics projetés par les architectes FHV/ADR. Si nous avions formalisé le PLQ après la phase du concours, avec le nombre de maîtres d'ouvrages engagés dans cette opération, nous aurions sans doute tendu vers une forme urbaine bien différente. De plus, les contraintes morphologiques fixées par le PLQ nous ont obligés à développer des solutions typologiques innovantes.

JSAA/LRS: Genève a un historique d'architecture urbaine assez remarquable qui s'est perdu ces dernières années lors du développement de certains plans localisés de quartier. Quelque part, le PLQ de FHV/ADR propose une forme urbaine très contraignante par sa densité, son orientation et sa profondeur. Cette rigidité initiale nous a poussés vers une forme d'inventivité qui nous a permis de travailler dans de vraies postures typologiques et pas uniquement dans des petites nuances de projet.

Comment agir face aux différents besoins des sept maîtres d'ouvrage ?

GD/bunq: La question première est de trouver le champ de liberté proposé par les contraintes initiales. De trouver la marge existante dans l'ensemble des demandes typologiques et dimensionnelles de chaque MO et son adaptation à la forme urbaine donnée. Dans notre projet, cette marge nous a permis de créer des espaces de transition entre la ville et les logements: ce que nous appelons les cours, des espaces collectifs potentiellement générateurs d'identités plus spécifiques au gré des besoins différenciés de chaque MO. Cette idée est le fil conducteur de toute notre proposition.

JSAA/LRS: L'imposition du PLQ, notamment à travers l'inhabituelle épaisseur du bâtiment fixée à 21 m, laissait une marge d'intervention très réduite. Cette marge s'est traduite par un travail sur la morphologie du bâtiment et plus concrètement sur la perméabilité de sa profondeur. Notre postulat étant que dans un bâtiment à cour, l'idéal serait que chaque appartement puisse avoir une relation identique avec la



- 1 Plan type de l'îlot A (© GD architectes SA / bunq SA)
- 2 Plan type de l'îlot B (© Jaccaud Spicher architectes associés / LRS architectes)
- 3 Plan localisé de quartier avec l'implantation des deux îlots A et B, objets du MEP (DR)

cour. Ensuite, le cahier des charges est venu enrichir ce propos et à chaque fois que nous pouvions nous emparer d'une spécificité, nous l'avons saisie pour amener de la diversité dans le projet.

Quelle est votre vision urbaine du projet ?

GD/bunq: Dans le contexte du projet, nous considérons que l'intérieur de l'îlot est identique au caractère extérieur de la ville. L'échelle des squares (deux fois la taille du projet de l'écoquartier de la Jonction) est telle que nous pouvons assimiler l'intérieur de l'îlot à un fragment de ville. Cette vision nous libère de l'obligation de concevoir des logements traversants et nous permet d'envisager le cœur de l'îlot comme un authentique espace public traversant.

Au stade du concours, nous avons même comparé notre projet avec la structure de la vieille ville genevoise, car même si la forme urbaine n'a rien à voir, les densités sont très similaires. Ainsi, nous avons trouvé des caractères et des proximités semblables traduits à l'échelle et à la forme de notre quartier.

JSAA/LRS: C'est intéressant de voir les analogies entre la position de notre bâtiment (l'îlot B) et celle du bâtiment dominant forme au square du Mont-Blanc dans le quartier des Pâquis. Il s'agit d'une même situation en bout de pont et d'une pièce urbaine à cour marquant l'entrée d'un quartier, dans notre cas, le futur quartier du PAV. Cette question d'un élément pivotant fort dans la ville confère un vrai enjeu urbain au projet.

De plus, le fait d'avoir deux îlots lauréats radicalement contrastés renforce le caractère et les spécificités individuelles de chacun des projets. Un pari, celui du jury, à l'avantage du futur quartier de la caserne.

Quelles sont les intentions principales de votre proposition ?

GD/bunq: Premièrement nous avons profité de toute la profondeur du bâtiment (21 m) pour créer des espaces collectifs généreux au centre du bâtiment sous forme de cours intérieures. Ces espaces intermédiaires font filtre entre la ville et le logement, ils accueillent les pièces et les fonctions communes demandées par chaque MO. Les logements quant à eux s'organisent autour de ces espaces intermédiaires sous forme de couronnes habitées.

D'une part, ce dispositif permet à chaque MO de projeter dans les espaces collectifs son identité et son caractère propre en fonction de ses habitudes. D'autre part, la

couronne de logements acquiert une liberté de composition typologique presque illimitée, adaptée aux différentes demandes programmatiques. Ensuite, tout le travail s'est concentré sur la définition des espaces partagés, sur leurs relations, leurs séquences, leurs spatialités, leurs perceptions, la position des pièces communes. Toute une mécanique intérieure en faveur de la vie en commun des habitants et à l'encontre des tendances actuelles à vouloir tout cloisonner.

JSAA/LRS: La relation à la cour est notre premier propos. Cette grande cour intérieure est l'espace identitaire des habitants, l'espace partagé de référence pour l'ensemble du projet. Ainsi, pour ne pas créer d'imaginaires différenciés entre les habitants qui logent côté cour et ceux qui logent côté ville, nous avons travaillé sur des typologies traversantes pour la plupart des logements, ce qui permet à chaque habitant de percevoir la même réalité extérieure. La forme du bâtiment n'est qu'une transposition de ce principe générateur d'un cœur d'îlot dense et domestique.

Dès lors que cette cour a la vertu d'être l'espace collectif de référence, une dissolution des usages entre la vie communautaire et la vie privée s'établit naturellement. Il n'est plus nécessaire de démultiplier les espaces de rencontre au sein du bâtiment et toute la surface est consacrée à créer des appartements plus généreux. Si chaque habitant a plus de place chez lui, il lui est possible d'inviter des amis ou des voisins et d'engendrer au fil du temps une dynamique sociale positive pour l'ensemble du quartier.

Quels types d'appartements sont proposés aux futurs habitants ?

GD/bunq: Les appartements bénéficient grandement des cours intérieures. Ces espaces permettent aux logements d'orienter des fenêtres vers l'intérieur et de convertir les appartements mono-orientés en appartements à double orientation: cour intérieure-square pour certaines; cour intérieure-ville pour d'autres. Nous voulions impérativement offrir à tous les appartements une spatialité augmentée, un sentiment de prolongement spatial qualitatif pour les différents espaces à vivre. De plus, une grande partie des appartements bénéficie de ce que nous appelons des pièces hybrides ou polyvalentes qui permettent de transformer et d'assouplir l'usage des logements au fil du temps. Nous recherchons cette flexibilité typologique dans la plupart des projets que nous réalisons.

A noter qu'en dépit de la complexité programmatique, nous avons réussi à résoudre un projet de plus de 1200 logements avec moins de 30 typologies différentes.

JSAA/LRS: La déclinaison typologique du projet est étroitement fondée sur les demandes programmatiques des différents MO. Cela dit, même si la nature de chaque investisseur est très différente, l'ordre et le caractère général restent les mêmes pour l'ensemble de l'îlot: une grande générosité spatiale adaptée au type d'habitants et au mode d'habiter de chaque appartement. Concrètement, dans certains cas, nous avons cherché à développer une non-définition programmatique des pièces pour que le séjour et les chambres puissent s'intervertir en fonction des besoins, tout en gardant la cuisine comme la grande pièce à vivre permanente. Dans d'autres cas, les appartements offrent la possibilité d'une mise en relation des pièces en enfilade. Dans d'autres encore, nous avons prévu typologiquement la suroccupation que ces unités expérimenteront au fil du temps.

Ce qui est très intéressant dans les deux propositions retenues par le jury, c'est la grande richesse spatiale offerte aux habitants avec des solutions typologiques très différentes.

Quelle sont l'expression et la matérialité recherchées pour le bâtiment ?

GD/bunq: Lors du premier tour, nous avons présenté un projet volontairement sans façades pour insister sur le mécanisme intérieur et la liberté que celui-ci confère sur l'enveloppe extérieure. A présent, nous étudions des façades avec un bandeau périphérique continu en premier plan et un remplissage encore à déterminer en deuxième plan.

JSAA/LRS: Lors du concours, nous sommes partis sur un agencement des façades extérieures qui n'est pas à l'échelle de la fenêtre. Ainsi, nous avons créé des regroupements d'étages en façade et établi des ordres distincts. Un parti pris très unitaire dans son ensemble mais très méticuleux dans les détails.

Quelles références ont inspiré le projet ?

GD/bunq: Nous avons surtout travaillé par intuition. Les images de référence nous ont surtout aidés à gérer l'échelle du projet et à vérifier les solutions prises tout au long du processus. Nous avons pour habitude de travailler empiriquement vis-à-vis de l'espace et du lieu, sans forcément nous inscrire dans un courant de pensée déterminé.

Typologiquement, nous nous sommes appuyés sur nos propres références et notre expérience dans l'habitat collectif.

JSAA/LRS: Les références que nous avons apportées aux différentes présentations du projet ont surtout permis au jury de mieux connoter notre proposition. Nous nous sommes intéressés aux espaces de cour et plus concrètement aux cours urbaines comme le square Montchoisy, le square du Mont-Blanc ou encore le square des Mouettes à Genève. La plupart des références étaient assez éclectiques et pré-modernes... Lutyens à Page Street (Londres), Coderch à la Cooperativa Obrera (Barcelone), Perret dans la rue Franklin (Paris), les Italiens des années 1950, les portes cochères à Turin, Braillard, Schinkel et ainsi de suite, autant de références utiles pour orienter le projet lors des diverses discussions.

Enfin, quelles qualités souligneriez-vous chez les autres participants ?

GD/bunq: Nous trouvons intéressant le schéma proposé par Charles Pictet avec la gestion de la profondeur en s'orientant à 45° de l'axe de la façade. C'est fascinant de voir la qualité proposée par ce projet, capable d'ajouter une contrainte géométrique forte aux contraintes de base.

Le projet de Bassicarella est également remarquable avec un travail sur les cours intérieures très semblable à celui que nous avons proposé.

JSAA/LRS: La solution de Charles Pictet est surprenante. Ajouter cette complexité au bâtiment et réussir à la résoudre est tout simplement exceptionnel.

Le projet de Nomos est très séduisant dans son expression et dans la manière d'introduire les salles communes, les espaces partagés, les prises de jour sur plusieurs étages, etc.

Le projet de Meyer avec une grande cour-sive distributive est un modèle d'habitat très intéressant et riche, surtout pour l'habitat coopératif.

La solution de Bassicarella nous semble également très pertinente et très proche de celle de GD/bunq.

Ce qui semble clair au vu des résultats, c'est que l'ensemble des participants ont travaillé sur un élément commun: la métrique des bâtiments à cour.

ESPAZIUM.CH

Des plans et images comparatives ainsi que l'ensemble des projets sélectionnés pour le deuxième tour sont disponibles sur espaZIUM.ch

Dies ist eine Hochschule, ohne Zweifel¹

La chronique critique de Pierre Frey

Dans sa préface au Livre deuxième qui comprend la dédicace à César, Vitruve² semble exprimer une sorte de regret de n'avoir point la taille, la prestance et la fortune de Dinocrate, l'architecte d'Alexandrie, qui, dit-il, *parvint à une grande fortune et à une élévation très remarquable*. Il explique que, pour sa part, il *espère suppléer à ces avantages par le secours de la science et mériter [la] protection [de César] par [ses] écrits*. Il donne l'impression en quelque sorte de se résigner avec humilité à cette vertu, qu'il oppose à l'exhibitionnisme dont son illustre prédécesseur aurait fait preuve pour attirer sur lui l'attention d'Alexandre. L'architecte, en effet, avait paru devant l'empereur après qu'il a *quitté ses habits, [qu'il s'est frotté] tout le corps avec de l'huile, s'est couronné d'une branchette de peuplier (...) et qu'il a recouvert son corps avec une peau de lion*. Remarqué et interrogé sur son projet, il formule son intention de *donner au Mont Athos, la forme d'un homme qui tient en sa main gauche une grande ville, et en sa droite une coupe qui reçoit les eaux de tous les fleuves*. L'empereur rejette le projet en raison de sa démesure logistique, mais conserve l'architecte. Johann Bernhard Fischer von Erlach donnera de cet épisode une interprétation mythique. Au fil des siècles, le texte de Vitruve et la gravure de l'architecte baroque ont conjointement fixé à jamais cette représentation égotique de l'architecte occupé par n'importe quel moyen à attirer l'attention du prince et à en accaparer les commandes. Au XIX^e siècle, Viollet-le-Duc, rompant avec la tradition classique cherche à réinventer une architecte française. La figure de l'architecte et la question de la commande sont évidemment dans l'ordre de ses préoccupations. Dans son *Histoire d'un hôtel de ville et d'une cathédrale*, il expose les termes de la controverse chevaleresque par laquelle les architectes soumettent au jugement leur projet dans un processus de concours ouvert.

La vanité et la vulgarité de Dinocrate, qui n'hésite pas à se donner en spectacle pour parvenir à ses fins auprès de l'empereur est de ce point de vue aujourd'hui d'une sidérante actualité, cependant que l'homonymie et elle seule nous autorise à associer Claude Perrault, qui suivant le sévère épigramme de Nicolas Boileau «d'ignorant médecin devint maçon

habile», et un autre académicien, contemporain celui-là, prénommé Dominique. Si Dinocrate n'eut de cesse d'être remarqué par Alexandre le Grand et cela avant que celui-ci n'entreprenne de bâtir sa capitale ou d'atteindre l'Indus et la Bactriane, Vitruve désire par ses écrits et son talent être remarqué de César. C'est un concours qui fait remarquer Dominique Perrault en 1989 du très monarchique François Mitterrand et lui permet d'édifier une bibliothèque dont la forme autant que l'usage peinent à convaincre. C'est pour les faveurs d'un producteur de série TV qu'il doit s'indigne d'huile pour planifier à Genève un quartier de l'Etang, sans se douter qu'il trouverait là des prédateurs d'une férocité que l'univers d'*Hélène et les garçons* n'aurait pas permis de deviner. A Lausanne, il revêt la peau du lion pour intégrer le groupe Steiner SA, un des leaders suisses du marché de la construction. Une procédure d'*appel d'offre en entreprise totale* lui permet de dénaturer d'un seul coup de griffe tout le front sud du remarquable campus de l'EPFL, conçu par les architectes Zweifel & Strickler. Cette intervention brutale se donne à voir par des façades médiocres qui témoignent d'une adhésion enthousiaste de leur auteur au kitch de conjoncture, *same, same but different* de tout ce qu'affiche le catalogue en ligne de son entreprise. Le département vaudois en charge du «patrimoine», enclin à ne pas confondre courage et témérité, demeurant obstinément muet face à la vandalisation de l'œuvre de Zweifel & Strickler.

Pierre Frey, historien de l'art

1 Par analogie à une plaque de laiton que l'architecte Jakob Zweifel a fait apposer sur un escalier, rajouté contre son gré à son hôpital de Saint-Gall. Il y avait gravé avec ironie: «dies ist eine Treppe, ohne Zweifel».

2 Edition Les libraires associés, Paris 1965, fondée sur la traduction de Claude Perrault, 1673.